

MARCHÉS POUR LE TRANSPORT DU COURRIER DANS
LE COMTÉ DE GUYSBORO (N.-É.)

M. LOW :

1. A-t-on récemment accordé des marchés pour le transport du courrier dans le comté de Guysboro (Nouvelle-Écosse)?

2. Dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quelles routes?

3. A-t-on demandé des soumissions?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses de tous les soumissionnaires et le montant de leurs soumissions respectives?

5. Quel a été l'adjudicataire?

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SÉANCE DU SAMEDI—SÉANCES DU MATIN

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je dois faire rapport à la Chambre, monsieur l'Orateur, de la réunion des chefs et des whips des divers partis tenue à mon bureau hier soir. L'objet de la réunion était d'organiser le travail qui reste à accomplir d'ici la fin de la session et d'en venir à une entente sur la ligne de conduite à suivre afin de proroger au plus tard à la fin de la semaine prochaine.

Nous espérons, grâce à la façon de procéder adoptée il y a une quinzaine de jours, proroger à la fin de la présente semaine. C'est impossible, bien que, sous l'empire de cette entente, nous ayons abattu une somme de travail extraordinaire. Moyennant certaines mesures de précaution, nous avons presque l'assurance, si les honorables députés nous continuent leur collaboration, de proroger à la fin de la semaine prochaine. Il est bien évident qu'il appartient à la Chambre, et surtout à l'opposition, de déterminer la date de la prorogation.

M. GRAYDON: Pas tout à fait; le très honorable ministre s'en serait rendu compte hier soir . . .

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai siégé du côté de l'opposition et du côté du Gouvernement et je sais que l'opposition peut, si elle en a le désir, retarder longtemps l'adoption de certaines mesures. Je désire communiquer à la Chambre que le Gouvernement a proposé de siéger samedi, depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir avec une suspension de la séance d'une heure à deux heures. Il ne sera plus question ensuite de siéger le matin, sauf peut-être à partir de mercredi prochain, si cette mesure paraît nécessaire pour terminer le travail de la Chambre d'ici la fin de la semaine.

Les honorables députés se rendent compte que le Gouvernement ne tient à influencer aucun groupe de la Chambre. D'autre part, en

[M. Thatcher.]

ce qui concerne les travaux de l'ensemble de la Chambre, il lui incombe une responsabilité qu'il doit exercer dans une certaine mesure. Sauf erreur, les membres du parti conservateur-progressiste, du groupe créditiste et du parti ministériel consentent à siéger samedi matin à 6 heures du soir. Certains membres de la C.C.F. sont les seuls à s'y opposer. Je ne présente pas de motion aujourd'hui, pour éviter, si c'est possible, que cette question de procédure soit mise aux voix à la Chambre. Comme les membres de la C.C.F. savent que les autres honorables députés consentent à siéger samedi de 11 heures du matin à 6 heures du soir, je les prie d'y réfléchir et de prendre une décision d'ici demain. Si nous pouvons nous entendre là-dessus, je crois qu'il ne sera pas nécessaire de siéger le matin d'ici le milieu de la semaine prochaine. Toutefois, si nous ne nous mettons pas d'accord et si les travaux n'avancent pas aussi rapidement que nous l'espérons, le Gouvernement devra examiner la question de siéger le matin au début de la semaine prochaine.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, notre groupe a soigneusement examiné la demande qu'on lui a formulée. Nous sommes d'avis que la Chambre siège déjà le matin, on fournit un effort équivalent, c'est-à-dire qu'elle siège déjà deux heures de plus, comme par le passé d'onze heures à une heure. Cependant, nous ne voulons pas faire passer notre propre intérêt avant celui de la Chambre. Tout à l'heure, le premier ministre (M. Mackenzie King) a dit que les membres du parti conservateur et ceux du parti ministériel consentent à siéger le samedi, mais, à mon sens, hier soir ils ne semblaient pas vouloir faciliter ou accélérer les travaux de la Chambre. Ce sont précisément les membres du parti ministériel qui ont retardé hier les travaux de la Chambre pendant quatre heures.

L'hon. M. CHEVRIER: L'honorable député aurait peut-être raison s'il disait deux heures.

M. MacINNIS: Je répète ce qu'a dit le ministre hier soir.

L'hon. M. CHEVRIER: J'ai dit que les honorables députés avaient retardé de quatre heures les travaux, mais, comme l'honorable représentant le sait, cette remarque visait tous les partis.

M. MacINNIS: C'est ce que je dis; nous avons perdu quatre heures et les membres du parti ministériel sont responsables de la perte de la plus forte partie de ces quatre heures.

Des VOIX: Non.